Le Groupement des concessionnaires Peugeot a élu pour un quatrième mandat consécutif François Mary à sa présidence.

Lors de son assemblée générale du 28 novembre dernier, le GCAP a réélu François Mary en tant que Président pour un quatrième mandat de deux ans. Le Directoire est désormais composé de François Mary (président), d'Olivier Varlez (vice-président), de Robert-Claude Soria et de Serge Nomblot.

Une représentation nationale du directoire

La volonté du Groupement des concessionnaires Peugeot étant d'avoir, en continu, une représentation de toutes les régions et de toutes les tailles d'affaires au niveau du directoire, les quatre nouveaux membres du directoire du GCAP ont eux-mêmes coopté cinq de leurs collègues (Fabrice Picard, Pierre Chardard, Xavier Trujas, Christophe Maurel et Pierre-Marie Bretaudeau) pour travailler ensemble au niveau national avec leur secrétaire général, Jean-Pierre Pain et leur directeur général, Jacques-Edouard Daubresse.

Un rapprochement inédit avec les autres groupements

Cette assemblée générale a été également l'occasion de revenir sur le rapprochement historique opéré ces derniers mois avec les autres Groupements de Concessionnaires, à commencer par Citroën et DS. Dans cet esprit, les concessionnaires Peugeot actionnaires de la centrale d'achats UNICAP, qui a fêté ses 20 ans cette année, ont validé l'ouverture de son capital aux concessionnaires Citroën et DS ainsi qu'aux groupements d'agents. *« C'est une volonté partagée avec nos collègues de Citroën et DS d'avancer ensemble sur les sujets communs à nos marques pour travailler de manière plus efficace avec Stellantis. L'ouverture du capital de notre centrale d'achats, qui à cette occasion changera de nom pour devenir PerformHA, est un exemple probant de cette volonté »* ont déclaré François Mary, Président du GCAP, et Olivier Varlez élu Président de PerformHA à compter du 1er janvier 2023. »

Des évolutions statutaires

Lors d'une assemblée générale extraordinaire concomitante, une modification des statuts a été validée pour permettre au GCAP d'agir en justice pour le compte de ses adhérents.

« Je remercie vivement mes collègues pour leur confiance renouvelée à un moment charnière pour notre business. 2023 va être marquée par la finalisation de la négociation des nouveaux contrats de distribution et nous avons encore un très gros travail devant nous. Avec les modifications apportées à nos statuts nous sommes désormais prêts à faire face à toute éventualité. Naturellement nous privilégierons toujours la discussion et l'échange de bon niveau avec Stellantis comme nous le faisons au quotidien au service de nos collègues. », a déclaré François Mary à cette occasion.

19 décembre 2022